

L'inventaire des haies

Il a été réalisé dans le cadre du contrat nature du pays Yon et Vie. Il vise à répertorier les haies de la commune et à en protéger certaines afin qu'elles ne disparaissent pas du paysage. Ceci n'interdit pas leur exploitation et entretien. Il est intégré au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Vous pouvez le consulter [ici](#).